

Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande
Band: 36 (1910)
Heft: 13

Inhaltsverzeichnis

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 03.05.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Bulletin technique de la Suisse romande

ORGANE EN LANGUE FRANÇAISE DE LA SOCIÉTÉ SUISSE DES INGÉNIEURS ET DES ARCHITECTES — PARAISSANT DEUX FOIS PAR MOIS

RÉDACTION : Lausanne, 2, rue du Valentin. P. MANUEL, ingénieur et Dr H. DEMIERRE, ingénieur.

SOMMAIRE : Applications du système Compressol aux fondations de la nouvelle Usine à gaz de la Ville de Lausanne, par M. P. Ossent, ingénieur. — Questions ferroviaires du canton de Genève, par M. Francis Reverdin, ingénieur. — Note sur le calcul du coup de bélier dans les conduites d'eau sous pression, par A. Vaucher, ingénieur. — Concours pour la construction de l'immeuble de la Banque populaire suisse, à Lausanne. — Concours pour le bâtiment scolaire des Planches-Montreux. — Concours pour un hôtel des postes et bâtiment communal, à Colombier. — Société suisse des ingénieurs et architectes : Circulaire du Comité central. — Bibliographie.

Applications du système Compressol aux fondations de la nouvelle Usine à gaz de la Ville de Lausanne¹.

Par M. P. OSSENT, ingénieur.

Le système Compressol est appliqué dans presque tous les pays d'Europe, mais en Suisse ce genre de fondation n'a été employé qu'en 1909 pour la première fois, à l'usine à gaz de Malley, grâce à l'initiative de M. l'ingénieur H. Jaccolet, alors directeur des Services Industriels de la ville de Lausanne, qui a su apprécier d'emblée les multiples avantages de cette méthode de fondation.

Les travaux effectués à l'usine à gaz de Malley sont au nombre de cinq, soit :

1. Les fondations d'une partie du bâtiment du chef d'exploitation ;
2. Les fondations du château d'eau ;
3. Les fondations de la cheminée des chaudières (33 m.) ;
4. Les fondations de la cheminée des fours (40 m.) ;
5. Les fondations du bâtiment des fours.

Bâtiment du chef d'exploitation.

La partie fondée sur pylônes Compressol est la façade nord, laquelle repose sur un sol formé de sable argileux et de sable bouillant (sablon).

Bien que l'établissement d'un canal de drainage à 13 m. de profondeur eût assaini le sous-sol dans une certaine mesure, il y restait cependant une assez grande quantité d'eau dans la partie destinée à recevoir les fondations.

Les dix puits ont été descendus à une profondeur variant de 5 à 7 m. au-dessous du sol des caves (fig. 11 et 12).

La base des pylônes a été fondée dans une couche de sable compact.

Château d'eau.

Les pylônes sont au nombre de huit, reliés deux à deux par une dalle en béton armé de 0,30 m. d'épaisseur, sur laquelle repose le $\frac{1}{4}$ du poids de la construction. Ces pylônes étant très rapprochés on peut admettre qu'ils se touchent.

¹ Voir N° du 25 juin 1910, page 133.

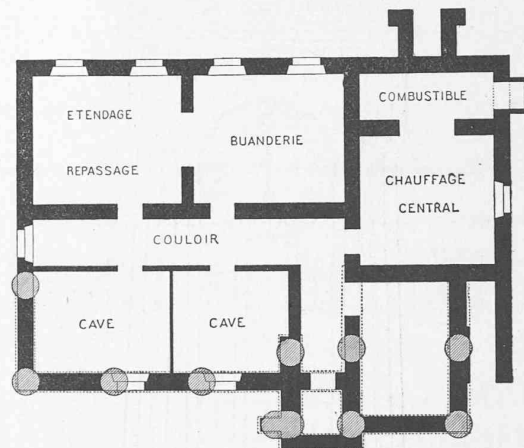


Fig. 11. — Plan. — 1 : 250.

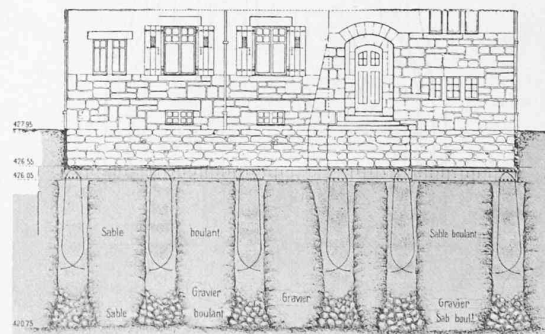


Fig. 12. — Élévation montrant la disposition des pylônes et leur liaison avec les poutres-semelles. — 1 : 250
(Le dessin suppose tous les pylônes dans un même plan et coupés par l'axe).

Bâtiment du chef d'exploitation.

Les quatre groupes ont été reliés par des poutres de chaînage, lesquelles supportent les murs du rez-de-chaussée (fig. 13, 14 et 15).

Les pylônes ont été descendus à la profondeur de 7 à 8 m. au-dessous du sol des fondations. Le terrain rencontré était du sable, de l'argile bleue plastique et du gravier.

Cheminée des chaudières.

La fondation est formée d'une dalle de 0,30 m. d'épaisseur et de 4 pylônes, lesquels ont une hauteur de 7 à 8 m. (fig. 16 et 17).